

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

~~~~~

### SÉANCE DU 28 AVRIL 2014

~~~~~

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANITA, Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Francis MARQUES.

~~~~~

### 5 - VOTE DES TAUX FISCAUX POUR L'ANNEE 2014

Monsieur DALL'ACQUA Jean-Jacques propose à l'assemblée de maintenir les taux d'imposition oloronais pour l'année 2014 à leur niveau de 2013, à savoir :

- taxe d'habitation : 10,78 %.
- taxe sur le foncier bâti : 13,37 %.
- taxe sur le foncier non bâti : 31,26 %.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par **25 voix POUR** et **8 ABSTENTIONS** (M. UTHURRY, Mme GASTON, M. GAILLAT, Mme GIRAUDON, M. BAREILLE, Mme BARBET, M. ARANJO, Mme PEBEYRE),

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **FIXE** les taux d'imposition pour l'année 2014 tels qu'exposés.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 28 avril 2014.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 03/ 05/ 2014

Hervé LUCBÉREILH